

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal, tenue par visioconférence, le 6 avril 2020 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents à cette visioconférence
Monsieur Josef Mathis, Madame Céleste Simard,
Monsieur Martin Blanchette, Madame Myriam Bourgault.

Assiste également à la séance par visioconférence, Madame Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

En absence de matériel informatique, M. Léo-Paul Côté et M. Raymond Dumont ne pourront participer à ces visioconférences jusqu'au retour des séances en salle.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Belisle fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2020-04-49 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour et son complément tels que rédigés et amendés.

ADOPTÉE

2020-04-50 ADOPTION DES ITEMS AJOUTÉS

ITEMS AJOUTÉS :

9.4 Grattage Rang de la Butte

9.5 Modification Règlementation passe VTT

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les items ajoutés.

ADOPTÉE

2020-04-51 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 tel que rédigé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

2020-04-52 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes énumérés sur la liste Co.03.2020 pour valoir comme-ci au long reproduit et formant un total de 42 640.69 \$ soient approuvés et payés.

ADOPTÉE

RAPPORT CONTRAT À L'HEURE DE L'INSPECTEUR À LA MRC DE BÉCANCOUR

Mois : février 2020 Heures : 4h50 Tarifs : 197.14 \$

2020-04-53 ADOPTION DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT MRC DE BÉCANCOUR

Sur proposition de Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport de l'inspecteur à la MRC de Bécancour du mois de février 2020.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALES:

MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2020-01

AVIS DE MOTION est donné par Madame Céleste Simard, conseillère, qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure, il sera présenté une modification au règlement modifiant le règlement 2020-01 règlement pour fixer le taux des taxes, les tarifications et compensations pour services municipaux, le taux d'intérêts sur les arranges et les modalités de paiement pour l'exercice financier 2020.

2020-04-54 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2020-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 2020-01 RÈGLEMENT POUR FIXER LE TAUX DE TAXES, LES TARIFICATIONS ET COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX, LE TAUX D'INTÉRÊTS SUR LES ARRÉRAGES ET LES MODALITÉS DE PAIEMENT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020.

Considérant la pandémie de COVID-19 déclaré par le gouvernement;

Considérant qu'il y a lieu de modifier le taux d'intérêt des taxes municipales pour allégés les contribuables;

Considérant que le taux d'intérêt peut être fixé ou modifié par résolution;

Considérant l'avis de motion donné par Madame Céleste Simard à la séance ordinaire du 6 avril 2020;

Sur proposition de Madame Myriam Bougault, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le projet de règlement 2020-04 règlement pour fixer le taux de taxes, les tarifications et compensations pour services municipaux, le taux d'intérêts sur les arrérages et les modalités de paiement pour l'exercice financier 2020 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit à savoir :

Article 2 : taux d'intérêt sur les arrérages

Le taux d'intérêts et de pénalité du règlement numéro 2020-01 sont suspendus et sont fixés à .03 % par mois donc 4% par année jusqu'à l'expiration de la période de la déclaration d'état d'urgence sanitaire prévue par le décret # 177-2020 du 13 mars 2020.

En cas de renouvellement de cette déclaration d'état d'urgence, la suspension prévue par l'article 2 du présent règlement 2020-04 est renouvelée jusqu'à la fin de l'année courante.

L'article 2 de ce présent règlement est abrogé pour que dans l'avenir, le taux d'intérêt pourra être modifié, de temps à autre par résolution sans nécessiter de modifier le présent règlement.

Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

ADOPTÉ

Jean-Louis Belisle, maire

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière

2020-04-55 AVRIL MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et les Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et les Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

IL EST, EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX ENCOURAGE la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ

2020-04-56 DEMANDE DE COMMANDITE CHEVALIERS DE COLOMB DE MANSEAU

CONSIDÉRANT QUE le conseil #3317 des chevaliers de Colomb de Manseau fêtera le 13 septembre prochain son 70^{ième} anniversaire de fondation;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de don à la discrétion du conseil pour leur programme souvenir;

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser un don au montant de 100\$.

ADOPTÉE

URBANISME : Fin de l'entente entre la MRC de Bécancour concernant l'inspecteur en bâtiment à l'heure. Décision à prendre.

ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT

2020-04-57 RÉPARATION PANNEAU ÉLECTRIQUE À LA STATION DE POMPAGE

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser Madame Caroline Simoneau d'engager un électricien ou spécialiste pour réparer ou changer le panneau électrique de la station de pompage.

ADOPTÉE

VOIRIE:

2020-04-58 TRAVAUX VOIRIE 2020

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser les travaux de voirie suivants dès que la température le permettra :

Petit-Montréal : trou à réparer 30 pieds du coin de la rue;

Rang 16, Route à Bouchard, Rang A, Chemin de la Belgique : nivellement et réfection des accotements;

Marquage : Rang du Domaine : ligne jaune et blanche, Petit-Montréal : ligne jaune et blanche, Route à Bouchard/Des Cyprès : ligne de stop à 100 mètres du 4 chemins, Route à Bouchard : ligne jaune seulement, Des Cyprès : ligne jaune et blanche 300 pieds du coin et rue de l'Église Nord et Sud : ligne jaune seulement

ADOPTÉE

BALAYAGE DES BORDS DE RUE MUNICIPALES

Le conseil a décidé de ne pas donner suite à ARSENO balayage pour le balayage des bords de rues municipaux.

2020-04-59 FAUCHAGE DES CHEMINS

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents de donner le contrat à Jonathan Rivard pour le fauchage des bords de chemins pour la saison 2020.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION est donné par Madame Myriam Bourgault, conseillère, qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure, il sera présenté une modification au règlement modifiant le règlement 99-11 permettant la circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux.

ÉDIFICES ET ÉQUIPEMENTS : Rien à signaler.

2020-04-60 CLÉS DU DÔME

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents de faire cinq copies de clé pour le dôme.

ADOPTÉE

TÂCHES DES ÉLUS ET AUTRES

MRC ET AUTRES

MONSIEUR Le Maire a participé à la dernière réunion de la MRC tenue le.

Il y fut question :

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES :

- Municipalité de Sainte-Marie-deBlandford - Salle communautaire
- Municipalité de SaintSylvère - Bibliothèque municipale
- Municipalité de SaintSylvère - Projets régionaux Supporter financièrement L'ESLS –École secondaire Les Seigneuries des activités ponctuelles dans les municipalités MRC de Bécancour/
- Mise en place d'une campagne promotionnelle favorisant l'utilisation de la fibre optique MRC de Bécancour/
- En+reprendre MRC Bécancour Soutenir le développement d'actions et d'interventions préventives en matière de prévention de la criminalité MRC de Bécancour
- Trouver des solutions innovantes pour développer une ou des stratégie(s) d'attractivité pour les municipalités de la MRC En+reprendre MRC Bécancour .

SOUTIEN AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

ACCEPTATION DE PROJETS :

- Projet Promoteur Montant recommandé max 70 % ou 2 000 \$
- Enveloppe artistes/organismes Poisson papier Joanie Pépin
- Ouverture du Phare de Deschaillons Craie-moé, Craie-moé pas
- Magasine Salakiwi Grand Conseil de la Nation Waban-Aki
- Célébrations Quai en Arts Regroupement du Parc récréotouristique (Quai en Fête)
- T Capsule Luc Dubois
- Les amitiés rurales Diffusions Plein Sud
- Enveloppe municipale Ça bouge au rythme des tambours Conseil communautaire secteur Bécancour .

REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NO.320 ET 324

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – soutien à la compétence de développement local et régional des MRC autorisations de signature.

DOCUMENTS :

- Règlement no. 395 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour relativement à la révision des limites et des affectations des périmètres urbain et secondaire du secteur Sainte-Angèle-de-Laval de la ville de Bécancour;
- PROJET DE RÈGLEMENT modifiant le règlement no. 289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour afin d'autoriser certains usages agricoles à l'intérieur de l'affectation industrielle lourde;

- Document indiquant la nature des modifications à être apportées aux règlements d'urbanisme des municipalités de la MRC de Bécancour article 53.11.4, LAU;

RÉGIE DES DÉCHETS

Proposition de la Municipalité de Lemieux des nouvelles mesures pour la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska :

- Deux centres de dépôts dans la MRC de Bécancour dont l'ouverture seulement le samedi avec employé;
- les collectes pour les trois bacs soient à toutes les deux semaines;
- Les encombrants deux fois par année.

INCENDIE : Rien à signaler.

LOISIRS : Rien à signaler.

BIBLIOTHÈQUE : Rien à signaler.

COURS D'EAU : Rien à signaler.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2020 pour les dépenses autorisées durant cette session.

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2020-04-61 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 21h27, sur proposition de Mme Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'ajourner la présente séance à une date ultérieure

ADOPTÉE

Jean-Louis Belisle, maire

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière